

Image not found or type unknown



Prise de controle d'une société

Par **Keller Antoine**, le **20/04/2017** à **15:22**

Bonjour, je me posais la question suivante : J'envisage de prendre une participation située entre 30 et 40% dans le capital d'une société anonyme. Je veux ensuite m'assurer de prendre le contrôle de cette société dans un délai de 5 ans maximum.

A votre avis, pour que cela réussisse qu'est-ce que je dois obtenir des actionnaires actuels ?